

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 19 (1973)
Heft: 4

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du système AVS/AI pour les Suisses de l'étranger, car il met l'accent sur le fait que bon nombre de tâches sont encore à accomplir pour arriver à satisfaire les besoins de nos compatriotes à l'étranger. Nous nous y efforçons en sensibilisant l'opinion publique suisse et en renseignant les membres des chambres fédérales et des commissions AVS/AI sur les problèmes qui se posent aux Suisses de l'étranger. Des résultats sensibles ont été obtenus (comme exposé plus haut), mais il n'est pas possible de faire fi du système global appliqué en Suisse. Les problèmes qui préoccupent les Suisses de l'étranger, bien que marginaux vu le nombre d'adhérents, sont pris en considération de manière primordiale et nous mettons tout en œuvre pour que cette situation se perpétue.

L. PAILLARD.
S. S. E.

LA FRANCE D'AUJOURD'HUI

Cours de langue et de civilisation françaises organisés par le CENTRE MEDITERRANEEN D'ETUDES FRANÇAISES pendant toute l'année, dans le : CENTRE MEDITERRANEEN, chemin des Oliviers, 06320 CAP D'AIL (Côte d'Azur) (près de MONACO).

Prix pour un cours de 4 semaines :

uniquement scolarité F.F. 490,—
scolarité + pension F.F. 1 190,—

Brochure détaillée sur demande.

Renseignements : Tél. n° (93) 06.82.37 (9-12 h et de 16-19 heures).

revue de PRESSE

canton de fribourg

L'essor industriel en terre fribourgeoise

Pays à vocation agricole longtemps prédominante, le canton de Fribourg s'est éveillé relativement tard à l'essor industriel. Après la deuxième guerre mondiale, alors que la haute conjoncture répandait la prospérité dans les régions industrialisées, Fribourg souffrait encore d'une véritable hémorragie de population, due à une expansion économique insuffisante. Le Gouvernement fribourgeois se décida alors à mettre résolument en place une politique d'accueil de l'industrie, en améliorant les infrastructures, en luttant surtout contre des préjugés psychologiques défavorables à l'industrialisation. Tout en instaurant un climat de confiance à l'intérieur comme à l'extérieur du canton, le Gouvernement prêta une grande attention aux problèmes de l'industrie existante. C'est ainsi que prit forme une nouvelle politique d'industrialisation dont les options fondamentales sont non seulement respectées, mais en-

core soutenues sur une plus large base de nos jours.

Modestement d'abord, plus résolument ensuite, les investisseurs ont accordé leur confiance à l'économie fribourgeoise. C'est ainsi qu'entre 1955 et 1965, le nombre des entreprises industrielles est passé d'environ 170 à 259, alors que l'effectif en personnel ouvrier, qui était approximativement de 7 000 unités en 1955, doublait pratiquement pour atteindre 13 392 unités en 1965.

Cette progression rapide se poursuit actuellement. Le recensement de 1970 a même démontré que Fribourg est le canton suisse qui a accru le plus rapidement le poids relatif de son secteur secondaire pendant la dernière décennie.

L'industrialisation du canton doit cependant se poursuivre et même s'accélérer. En effet, la recherche d'un meilleur équilibre entre croissance démographique et création de possibilité d'emploi postule un renforcement constant de notre secteur secondaire.

Fribourg est en mesure de réaliser ces objectifs de développement. D'une part, son offre de main-d'œuvre plus abondante qu'ailleurs est l'un des éléments moteurs de sa nou-

velle phase d'expansion. A un moment où les nouvelles localisations industrielles sont fonction des possibilités de recrutement de personnel, diverses régions fribourgeoises se trouvent en position de force. Sur le plan psychologique, la population fribourgeoise est maintenant acquise à la nécessité de développer rapidement son économie ; bénéficiant de plus d'espace et d'un environnement qui est resté sain, le Fribourgeois n'est pas tenté d'abonder dans la théorie de la croissance zéro. En tant que troisième élément favorable à la croissance économique, il faut citer la détermination des Autorités cantonales et communales de poursuivre activement, et même d'intensifier les efforts de promotion de notre économie. Pour l'industriel, cette détermination se traduit par un accueil bienveillant de son projet d'extension ou de première implantation dans le canton, par des conseils judicieux sur le choix des localisations possibles et par un soutien efficace des Autorités, dans toutes les phases de réalisation et de mise en valeur de ses investissements.

Si, comme pour la hauteur de l'ourlet, il y a une mode pour les mots, il n'est pas douteux que celui de tourisme soit l'un d'eux. L'utilisation qui en est faite n'est pas toujours appropriée. De trop nombreuses localités, en effet, se découvrent subitement une vocation touristique alors qu'elles ne disposent pas des atouts naturels indispensables à l'épanouissement de cette industrie. Il y a pourtant, à côté de zones touristiques qui ont fait de la Suisse un pays de tourisme, quelques régions qui possèdent de sérieuses raisons de travailler au développement de ce secteur économique chez elles. Le Pays de Fribourg est l'une de celles-ci car, dans ce canton, le tourisme est déjà une réalité tout en étant encore une potentialité.

Gruyères, Morat, Fribourg, Charmey, Estavayer-le-Lac, Châtel-St-Denis/Les Pacots, Schwarzsée témoignent éloquemment de cette réalité. Moléson-Village, Portalban, Bellegarde, Cheyres s'apprêtent à la mieux prouver encore. Mais les noms, aussi évocateurs soient-ils, ne parviennent pas à rétablir la réalité d'une activité économique aussi bien que des chiffres. En ce qui concerne les nuitées, les données suivantes méritent attention. Les taux de croissance enregistrés en 1971 se montaient à

2,76 % dans l'hôtellerie (Suisse = 2,1 %)

1,09 % dans les chalets et appartements de vacances

13,9 % dans les campings, caravannings

3,9 % dans les colonies de vacances.

Ces pourcentages font suite à une année 1970 qui enregistra des taux de croissance particulièrement élevés. Il était dès lors normal qu'intervienne une période de consolidation.

Le volume de nuitées passées dans une région ne représente toutefois pas un baromètre absolument fidèle de sa santé touristique. Il est bon de souligner que le taux d'occupation moyen des lits d'hôtes hôteliers correspond exactement à celui noté pour l'ensemble de la Suisse et pour la catégorie moyenne à laquelle les établissements fribourgeois appartiennent. Il faut également prendre en considération les flux touristiques de passage, d'une part, et les efforts d'équipement, d'autre part. Plus de 131 000 visiteurs au Château de Gruyères en 1971, plus de 200 000 visiteurs à la Fromagerie de démonstration de Pringy en 1971 attestent de façon nette de l'intensité de la vie touristique fribourgeoise. Cette dernière est par ailleurs illustrée par la construction de nombreux équipe-

ments : durant les dix dernières années : douze moyens de remontée mécanique (alors que trois autres étaient complètement rénovés) ; 150 chalets dans la seule station de Charmey ; 1 000 lits d'hôtel sur l'ensemble du territoire fribourgeois ; l'unique télésiège nautique de Suisse à Estavayer-le-Lac.

Doté pratiquement de trois régions naturelles, montagnes, plateau et lacs, le pays de Fribourg jouit d'une position géographique enviable et fondamentale pour le développement de l'industrie touristique. Carrefour des langues, le Pays de Fribourg possède un paysage encore nature, un climat agréable, des altitudes point trop extrêmes qui lui permettent de jouer à maints endroits sur plusieurs saisons, des traditions fort anciennes, un folklore riche et, « last but not least », une gastronomie typique réputée. Ce sont là des atouts dont la valeur ne fera qu'augmenter au plan du développement touristique qui ira croissant lui aussi. Genève-Cointrin et Zurich-Kloten ne sont-elles pas seulement éloignées respectivement de 150 km et 200 km des deux stations fribourgeoises les plus distantes de chacune de ces plaques tournantes ? Et puis, toutes les stations fribourgeoises ne seront éloignées que de 20 km au maximum de la RN 1 ou de la RN 12 lorsqu'elles seront complètement achevées.

Il n'est dès lors pas étonnant qu'au Pays de Fribourg les équipements touristiques en construction et en projet soient encore nombreux : un port de plaisance pour 600 bateaux à Estavayer-le-Lac, un camping-caravanning de 300 places à Port-alban, un centre hippique à Montilier près de Morat, une piscine couverte à Charmey sont en chantier ; un Eurotel à Fribourg, six nouvelles installations de remontée mécanique dans les stations d'hiver, un bassin d'aviron près de Fribourg

sont en souscription ou au stade du projet final. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive. Tel n'est d'ailleurs pas son but qui réside bien plutôt dans la démonstration que le développement touristique du Pays de Fribourg n'est pas plus un accident qu'une belle formule, mais la mise en valeur de potentialités réelles et objectives par les investisseurs, d'une part, et la concrétisation d'une volonté clairement définie des Fribourgeois, d'autre part.

Ces derniers considèrent que le tourisme est « une, sinon toutes les industries ». Son développement fait donc l'objet d'une attention particulière au Pays de Fribourg, ce qui explique, entre autres actions, l'organisation d'enquêtes auprès des hôtes en vue de l'établissement d'un ordre de priorité pour les investissements et de séminaires de formation continue pour les secteurs en prise directe avec le tourisme, la constitution d'un groupe parlementaire pour le tourisme au sein du Grand Conseil et, enfin, la création prochaine plus que probable d'un fonds cantonal d'équipement touristique. On peut dire en résumé qu'au Pays de Fribourg et en matière de tourisme l'enseignement de Paul Valéry : « Nous ne pouvons nous engager dans le monde de demain en marchant à reculons et en maintenant obstinément notre regard braqué sur le passé » a été entendu.

*
**

Située à deux heures d'automobile de Rio de Janeiro, la localité de Nova Friburgo ne donne pas d'emblée au touriste l'impression d'une ville de quelque 80 000 habitants. Venant de Rio, on traverse un plateau fertile, assorti de cultures variées, puis des terrains où vivent, dans des demeures rudimentaires, de pauvres agriculteurs soignant des troupeaux de zébus. De là, la route monte insensiblement vers le haut, se profilant dans une val-

lée qui ressemble étonnamment à la Haute-Gruyère, à l'Inthymon, avec une végétation forestière, encadrée de collines passablement dénudées. De certaines esplanades on a à ses pieds un vaste paysable incomparable. Enfin surgissent les premiers immeubles, une rue bordée de maisons et conduisant à une petite gare de province et à la cathédrale. De chaque côté s'élancent de petites vallées latérales, avec des usines et des habitations. Ici et là des bâtiments plus représentatifs : la préfecture, des collèges, des sièges de clubs au milieu de parcs spacieux. Moyens de communication : un chemin de fer vétuste et un service d'autobus suffisent.

La population se compose, en partie, de sédentaires : commerçants, industriels, ouvriers, professions libérales. Grâce à l'altitude et au climat, un grand nombre de résidences sont occupées, en fin de semaine et durant la période des vacances, par des familles domiciliées à Rio.

L'industrie est représentée par le textile — il y a des entreprises comptant plus de 500 ouvriers et ouvrières —, la métallurgie, notamment la petite fonderie, la tannerie. Le petit artisanat est assez répandu. Depuis une dizaine d'années, on a fortement développé le tourisme, en améliorant le réseau des hôtels et restaurants.

Les autorités et la population sont extraordinairement accueillantes, surtout quand on leur confesse que l'on vient de Fribourg en Suisse, connu en raison de ses établissements d'instruction — l'Université et le Technicum notamment — et de ses activités industrielles. Des contacts plus serrés entre les édiles des deux villes furent suggérés, ainsi que des échanges d'apprentis et d'étudiants d'écoles techniques et professionnelles. Or, cette réalisation se heurte naturellement à la diver-

sité des langues : le portugais-brésilien et le français ou l'allemand. Néanmoins, la suggestion mérite un examen plus approfondi.

Pour terminer, rappelons qu'il y a un peu plus de 150 ans, cette province brésilienne a été défrichée par des Suisses. A l'époque, Nicolas Gachet, de Gruyères, forma le projet d'entraîner ses compatriotes pour aller s'établir ensemble au lointain Brésil. Aux 873 Fribourgeois se joignirent des Confédérés d'autres cantons. Ils furent 2 200 Suisses, en 1819, prêts à s'embarquer pour le Nouveau Monde. 400 périrent durant le voyage. Arrivés dans la région, les immigrants trouvèrent des conditions hors de leurs possibilités. Bientôt ils quittèrent la vallée pour des régions à leurs yeux plus favorables. D'autres les remplacèrent et firent de Nova Friburgo ce que l'endroit est aujourd'hui. Des noms de Fribourgeois et de citoyens romands se trouvent ici et là. On peut, au hasard, rencontrer des personnes de la deuxième et troisième génération de familles venues dans la contrée il y a quelque cinquante ans, attirées par le nom de la cité.

Ainsi, le nom de Fribourg continue à rayonner au loin.

(« Reflets
de la Banque Populaire
Suisse. »)



**canton
de Genève**

Centre International de l'Automobile

Le 43^e Salon de l'Automobile s'est déroulé au Palais des Expositions, à Genève, du 15 mars au 25 mars, et il a été inauguré par M. Roger Bonvin, président de la Confédération, entouré de l'état-major responsable de ce salon composé comme suit :

Président : M. F. Peyrot, conseiller national qui a succédé à M. Do Deonna, décédé tragiquement dans un accident d'automobile l'année dernière. Ensuite, M^e Jacques Dalcroze en est le secrétaire général, et M. R. Braunschweig, président de la commission de presse. En outre nous avons M. Rodolphe Huser, directeur ; M. Natale Tssi, directeur technique ; M. Roland Bahy, attaché de presse, et M^{me} C. Vernaz, secrétaire, sans compter M. Babel, responsable de police du salon, qui en 1973 aura obtenu un succès encore plus grand que par le passé.

Cette année, 1 901 marques en provenance de 20 pays ont été exposées, nous y trouvons les voitures de tourisme, les carrosseries spéciales, les accessoires et équipements de garage, stand de littérature ainsi que des associations professionnelles, sans oublier, pour les mordus de la vitesse, le retour du secteur important qu'est « Sport et Compétition », secteur qui n'est organisé que tous les deux ans. Dans ce stand, nous trouvons en voiture de course la fameuse BRM P 180, voiture de formule 1 de 1972, moteur BRM 3 litres, et qui fait environ 440 CV, victorieuse de la Victory Race avec comme pilote Beltoise.

En voitures sport, la Ferrari 312 P, championne du monde des marques 1972, victorieuse dans dix manches de ce championnat. Son moteur à 12 cylindres et fait 450 CV. Puis la Matra-Simca 670, victorieuse aux 24 heures du Mans avec Graham Hill et Henri Pescarolo. Moteur de 12 cylindres, fait 430 CV. Nous y trouvons aussi l'Abarth 2 000 sport, qui a remporté le championnat d'Europe des marques pour voitures jusqu'à 2 litres, avec comme pilote Arturo Merzario.

En voiture de grand tourisme la Lancia Fulvia 1600 HF figure aussi en bonne place, car avec

ses succès au rallye de Monte-Carlo et du Maroc elle attire tous les regards des petits Helvètes qui rêvent tous de devenir un as du volant. N'oublions pas l'Alpine Renault 1800, chère à tous nos amis français, et qui a remporté le rallye de Monte-Carlo, cette année, avec comme pilotes Andruet et la charmante Biche.

Nous y trouvons aussi de nouveaux moteurs de compétition, comme le moteur BMW de formule 2, muni d'une culasse spéciale (deux arbres à cames en tête, 4 soupapes par cylindre, et qui fait environ 285 CV.

De même se trouve encore dans ce secteur, les véhicules historiques provenant du musée automobile du Mans, soit : une SPA de 1912, qui faisait du 130 km-h., la Simca-Gordini de 1952, vitesse 245 km-h, et la CD à moteur Peugeot 1966, qui faisait une vitesse maximum de 247 km-h.

Comme on peut le constater, le comité d'organisation, sur la brèche sans arrêt, fait tout pour maintenir le salon de l'automobile de Genève au premier rang des grandes manifestations, et sa surface totale en m² augmente régulièrement chaque année. Pour cette année nous avons une surface de 32 000 m², toute couverte, répartie comme suit :

Secteurs voitures de tourisme : 22 000 m², secteur carrosseries spéciales : 1 200 m², sport et compétition, 2 000 m², accessoires, etc. : 7 000 m², et pour la littérature et les associations professionnelles : 400 m².

Pour terminer, il y avait encore, trois centres d'information, trois restaurants, un snack et de nombreux bars, bureaux de poste et télécommunications, stands de renseignements CFF, Swissair, SNCF, et des bureaux de change.

Ce salon, organisé et rôdé depuis 43 ans, fonctionne à merveille et, en 1972, 480 000 visi-

teurs avaient défilé dans ses allées et reçu 1 500 journalistes de la presse mondiale.

En terminant, je puis déjà vous annoncer que le prochain salon se déroulera du 14 mars au 24 mars 1974, et pour les véhicules utilitaires, du 26 janvier au 3 février de la même année.

Georges VELUZAT.

P.-S. — Pour les collectionneurs de vignettes, je suis à leur disposition pour leur en fournir gratuitement. Voici mon adresse : M. G. Veluzat, case postale 58 1211, Le Lignon/Genève.

Donation par Mme Gautier-van Berchem de la propriété « Frontenex-Saladin » à Genève à la Confédération

(C.S.P.) Le Conseil fédéral a accepté avec reconnaissance la donation que Mme Marguerite Gautier-van Berchem a faite à la Confédération de sa propriété de famille « Frontenex-Saladin ». Sise sur la rive gauche du lac, à proximité immédiate de la ville de Genève, cette propriété comprend un maison de maîtres entourée d'un vaste parc avec vue magnifique sur la rade de Genève, la chaîne du Jura et le haut lac.

Construite en 1715 par les ancêtres de la donatrice, les Saladin, cette maison a vu défiler sept générations ; plusieurs propriétaires de « Frontenex-Saladin » ont joué un rôle important dans l'histoire de Genève et se sont distingués en tant que magistrats. D'autres, dans le domaine de la science, ont propagé bien au-delà des frontières de notre pays le renom scientifique et culturel de Genève, en dernier lieu le grand orientaliste Max van Berchem, père de la donatrice.

Par sa donation, Mme Gautier-van Berchem entend que la

Confédération puisse disposer d'une résidence dans la ville où siègent les Nations Unies. A cette fin, la Confédération s'engage à reconnaître le caractère inaliénable de la propriété et à ne l'utiliser que pour ses propres besoins. Elle servira de résidence fédérale de classe destinée à recevoir tant les membres du Conseil fédéral que des hôtes de la Confédération et pourra également être utilisée comme lieu de rencontre ou de conférences diplomatiques d'importance.

Le Conseil fédéral tient à exprimer à la donatrice sa gratitude pour un geste d'une si grande générosité qui est en même temps providentiel pour la Confédération puisque celle-ci ne disposait à Genève d'aucune résidence lui permettant d'assumer la charge des relations extérieures qui lui incombe fréquemment en cette ville internationale.

canton des grisons

Une femme grisonne sur cinq est encore politiquement « sous-développée »

(A.T.S.) Après l'introduction du suffrage féminin dans les communes de Lumbrin et Ruem, les femmes possèdent maintenant, dans 50 % des communes grisonnes, l'égalité politique à tous les échelons (confédération, canton, cercle et commune). Il faut cependant souligner que plus de 80 % de la population grisonne habite dans les communes en question. C'est ainsi qu'un cinquième des femmes grisonnes ne possèdent pas encore le droit de vote et d'éligibilité. Le souverain grison a, le 25 mars 1972, approuvé à une forte majorité l'introduction du suffrage féminin sur le

plan du canton et des cercles. Dans le respect de l'autonomie communale, on avait toutefois renoncé à étendre cette innovation politique au niveau communal.

canton de neuchâtel

Le glossaire des patois de la Suisse romande transféré de Lausanne à Neuchâtel

(A.T.S.) Le glossaire des patois de la Suisse romande, rédigé jusqu'ici à Lausanne, a été transféré à Neuchâtel, où il poursuivra son activité, qui est d'établir le recueil général de tous les mots employés aujourd'hui et autrefois dans les multiples variétés d'idiomes romands.

L'inauguration des nouveaux locaux à Neuchâtel a été marquée par des discours de M. François Jeanneret, président du Gouvernement cantonal et chef du Département de l'instruction publique, M. Jean Rychner, président de la commission philologique, M. Ernest Schule, rédacteur en chef du glossaire.

Décès du professeur Carl Ott

(A.T.S.) Le professeur Carl Ott, qui enseigna le droit romain pendant de longues années à l'université de Neuchâtel dont il fut le recteur, vient de mourir dans sa 87^e année. Il fut également directeur de « La Neuchâteloise », compagnie d'assurances suisse des assurances transports. Docteur en droit, le défunt pratiqua aussi le barreau. Il était parvenu au grade de colonel et fut notamment commandant d'unités neuchâteloises.

Sur le plan local, il présida l'association pour le développe-

ment de Neuchâtel, plus connue sous son sigle « Aden ».

canton du tessin

Le directeur de la télévision suisse italienne reçoit « La Madonnina »

(A.T.S.) Le directeur de la télévision suisse italienne, M. Franco Marazzi, figure au nombre des lauréats du prix culturel international « La Madonnina », 20^e édition, qui a été remis à Milan. C'est pour la catégorie télévision que M. Marazzi a obtenu le prix. Il dirige la télévision de la Suisse italienne depuis sa création, en 1958.

Seuls 11 villages sont habités par des Tessinois uniquement

(A.T.S.) Selon la statistique officielle, il y a encore onze villages, au Tessin, dont la population est composée exclusivement de Tessinois. Ces villages ne comptent donc ni ressortissant étrangers ni confédérés d'autres cantons.

Il s'agit de deux villages du district de Lugano : Corticiasca (136 habitants) et Lugano (107 habitants), de quatre villages du district de Locarno : Frasco (82 habitants), Palagnedra (128 habitants), Rasa (12 habitants) et Sonogno (135 habitants), de deux localités du Val Maggia : Cerentino (89 habitants) et Fusio (73 habitants), de deux localités du district de Plenio : Campo B'enio (85 habitants) et L'argario (23 habitants) et d'un village du district de la Levantine : Campello (52 habitants).

Si Rasa, la plus petite commune du Tessin, n'est formée que de Tessinois, Lugano, la plus

grande, ne compte que 11 410 Tessinois parmi ses 23 051 habitants à fin 1971.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Mort de l'écrivain C.-F. Landry

(A.T.S.) C.-F. Landry, l'un des plus grands écrivains suisses de langue française, est mort dans un hôpital veveysan, des suites d'une longue maladie, à l'âge de 64 ans. Il habitait le château de Glerolles, entre le lac et les vignes, près de Saint-Saphorin. Neuchâtelois d'origine, mais vaudois et provençal d'adoption, C.F. Landry était né à Lausanne le 19 mars 1909. Il passa son enfance et sa jeunesse dans le Midi de la France, à Nîmes, Avignon, Aix-en-Provence et Uzès. Après des études classiques, il publia son premier poème à Avignon, en 1929. Ce fut le départ d'une brillante carrière de romancier, d'essayiste, de dramaturge, de poète et de journaliste. Landry a donné une septantaine d'ouvrages et il a collaboré activement à de nombreux journaux et revues et à la radio romande.

Parmi ses œuvres les plus connues, citons : Léman, Diégo, Davel, Reine, Garcia, Les grelots de la mule, Provence, Le mas de Méjac, La Devinaïre, Le Ciel d'eau, Jura, Domitienne, Paul Budry, Charles dernier duc de Bourgogne, Vaud, l'affaire Henri Froment, les étés courts. Pour le théâtre mentionnons : Manon Lescaut, Terres du Rhône, Judas, Bérésina, Faust, Jacob.

L'œuvre féconde de C.-F. Landry lui valut de nombreux prix littéraires : le prix des Conteurs occitaniens en 1937, le prix de la Suisse romande en 1939, trois prix Schiller en 1940, 1944 et 1947, le prix de la Guilde du Livre en 1943, le Grand prix de Lit-

térature rhodanienne en 1947, le prix Veillon en 1951, le Grand prix du roman des Amitiés françaises en 1954, le prix Chatrian, en 1959, le prix Ramuz en 1960, le prix Paul Gilson de la communauté radiophonique des pays de langue française en 1968.

Foncièrement rhodanien, esprit solitaire et non conformiste, proche en cela de C.-F. Ramuz, Landry laisse une œuvre originale, marquée par un vif attachement aux terroirs qui s'étendent du Léman à la Méditerranée et par une connaissance profonde de l'homme. C'est un grand poète qui disparaît, et l'un des rares romanciers romands dont le renom a passé les frontières.

35 000

« bouquets de santé »

(A.T.S.) Le centre romand d'informations en agriculture et alimentation annonce que 35 000 pommes du pays ont été distribuées gracieusement par de charmantes hôtesses, à Genève, Lausanne, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Fribourg et Sion, dans les hôtels de ville, les rédactions de journaux, quelques hôpitaux et plusieurs grands magasins. Elles sont toutes garnies d'une jolie collerette blanche, d'où leur nom de « bouquet de santé ».

Un nouveau journal pour enfants

(A.T.S.) Pour remplacer « Yoyo » qui a cessé de paraître au mois de décembre dernier, le centre vaudois d'aide à la jeunesse vient de sortir de presse le premier numéro d'un nouveau journal, également destiné aux enfants de 6 à 9 ans, et intitulé « Chat botté ». Conçu et rédigé par une jeune institutrice, Mlle Lucienne Feich, illustré de façon simple et plaisante, ce nouveau périodique est plus développé que son prédécesseur sur le plan pédagogique. Sa parution est mensuelle.

canton de zurich

« Printer of the year » Un imprimeur suisse reçoit une distinction américaine

(A.T.S.) La plus importante association américaine d'imprimeurs, The graphic arts Council of Chicago, a nommé M. Reto Conzett, copropriétaire de la maison d'édition et d'impression Conzett et Huber, à Zurich, comme imprimeur de l'année. Cette distinction lui a été décernée en guise de reconnaissance pour ses services rendus, en tant que chef d'entreprise dynamique et pour ses efforts considérables dévolus au domaine de l'imprimerie.

En traitement à l'hôpital, il n'a pas été possible à M. Conzett de se rendre à la cérémonie qui se tenait à Chicago, à laquelle plus de 800 personnes ont pris part. Dans toute l'histoire de l'industrie américaine de l'impression, c'est la première fois qu'un étranger obtient cet honneur.

GRAND STOCK
de
**PETITS ROUEMENTS
RADIAUX**

Alésage : 1 $\frac{3}{8}$ à 10 $\frac{3}{8}$


**ROUEMENTS MINIATURES
BIENNE S. A.**

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46-54

Une gamme R. M. B.

P.C.B. POROOF